

Assemblée générale 2026 de Carbios : « Un contrat de licence n'est pas un contrat de transfert de technologies »

Nous avons décidé de participer à l'assemblée générale des actionnaires de Carbios pour nous faire une idée sur la polémique actuelle entourant cette société spécialiste du biorecyclage du plastique. Compte tenu de l'intérêt de cette activité réduisant la dépendance au pétrole pour la souveraineté de la France, le projet d'usine à Longlaville a été classé parmi les 150 « projets Notre Dame » du gouvernement. Jugés stratégiques, ils vont bénéficier de procédures administratives simplifiées. La sécurisation des ventes futures est tout de même nécessaire au déblocage du financement de cette usine.

Mais se pose la question de l'influence chinoise et du risque de fuite technologique au profit de la société Wankai, avec laquelle un contrat de licence non publié a été signé et qui prévoit d'ouvrir une usine en Chine, à Haining. Ce risque est dénoncé par l'association d'actionnaires Adisect, dont fait partie le premier directeur général de Carbios, Jean-Claude Lumaret.

Le point de vue du docteur Philippe Pouletty, fondateur de Truffle Capital et un temps dirigeant de Carbios, va dans le même sens. Samedi 13 juin, il nous déclarait en substance qu'il a « décidé de claquer la porte il y a plus d'un an pour ne pas être complice d'une destruction potentielle de Carbios », ajoutant que « des naïfs semblent penser que pour préserver leur poste oh combien lucratif ou leur statut professionnel, des alliances - minoritaires mal ficelées - avec transferts massifs et non-protégés de technologie à des Chinois habiles et sous potentielle influence gouvernementale est une bonne voie ».

Nous sommes accueillis par une bonne climatisation dans les locaux du cabinet d'avocats Freshfield, dans le quartier de l'Opéra. Lors de l'émargement, nous recueillons 14 procurations pour 5.883 actions. Modeste, mais nous n'avions pas sollicité de pouvoirs, ne pensant pas venir à cette AG. Confidentielle, elle a démarré avec une dizaine d'actionnaires présents.

La séance est ouverte par la présidente Isabelle Parize, venue spécialement en train de Clermont-Ferrand. Les scrutateurs sont le fonds d'investissement de L'Oréal et Copernicus WM. Elle dit qu'en un an la start-up de recherche est passée à une phase commerciale et industrielle. Elle pense que des licences pourront être annoncées dans les Amériques d'ici la prochaine AG.

Elle passe la parole au nouveau directeur général, Benoît Grenon. Il dit que la société a été la première à développer une technologie de recyclage du plastique, ce qui lui donne une avance certaine. Le centre de recherche est à Toulouse. Le business model consiste à vendre des licences pour le recyclage de produits complexes (colorés, multicouches, textile...). La première licence a été signée avec le chinois Wankai, quatrième producteur mondial de PET. En Europe, le minimum réglementaire de plastiques issus du recyclage va passer de 25% à 30% en 2030 et

65% en 2040. Ceci sans inclure les produits recyclés importés pour protéger l'industrie européenne.

Pas de transfert de brevets

La capacité maximale de la future usine de Longlaville (50.000 tonnes par an) a été pré-commercialisée à 50%. L'objectif cette année est de « finaliser le financement et porter la commercialisation à 70%. » Il reste 225 millions d'euros à financer.

Pour l'usine en Chine, la société commune se financera à 70% par dette garantie par Wankai. Carbios touchera « un upfront initial et des redevances annuelles ». Le dirigeant insiste sur le fait que Carbios est bien dans le cadre d'un « contrat de licence, à ne pas confondre avec un contrat de transfert de technologie. C'est donc un droit d'utilisation et en aucun cas le droit de reproduire ou de transférer des brevets. »

On passe aux questions.

Un actionnaire demande quand la production pourrait démarrer. Cela doit être début 2028 pour Longlaville et fin 2028 pour l'usine près de Shanghai.

Investir demande pourquoi le montant de l'upfront et des redevances n'est pas publié. Benoit Grenot dit que ce sont des montants « significatifs » mais qu'ils ne sont pas diffusés pour ne pas compliquer les négociations pour d'autres contrats de licence.

Autre question d'Investir sur la trésorerie. Le dirigeant répond qu'elle était de « 59 millions fin 2025 avec plus de 12 mois de visibilité puisqu'il est prévu une consommation de 20 millions en 2026. »

Le représentant de L'Occitane (actionnaire) demande s'il y a d'autres recherches en cours. C'est le cas, il y a toujours une équipe, mais la priorité est de basculer sur l'industrialisation. Il y a 53 familles de brevets et d'autres sont déposés, y compris sur certaines parties du procédé.

Question sur la concurrence. Il y a des projets de recyclage chimique, alors que le recyclage enzymatique est une chimie douce, sur lequel Carbios a pris de l'avance.

Question sur le retard de l'augmentation de capital que doit souscrire Wankai. Il est lié au décalage technique. Mais l'engagement tient toujours pour 5 millions d'euros au même prix par action de 8,09 euros.

On passe au vote. Aucune résolution surprise n'a été déposée.

Carbios, une assemblée générale qui promet d'être bien agitée

J.-L. C., à l'assemblée générale



image 0 - Assemblée générale 2026 de Carbios. - Assemblée générale 2026 de Carbios.

image 0 - Assemblée générale 2026 de Carbios. - Assemblée générale 2026 de Carbios.

par Carbiosfr0011648716fr

